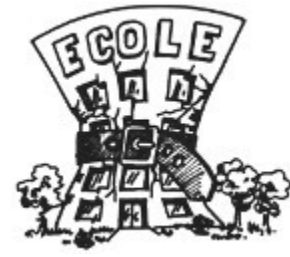


Lettre hebdo **SUD** Éducation Calvados



Vendredi 23 septembre 2016

INTERCATEGORIEL

ASSEZ DE COLLUSIONS ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE MEDEF

Les enseignant-es de toute la France ont reçu le lundi 19 septembre 2016 un courrier électronique de Florence Robine, (Directrice générale de l'enseignement scolaire au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche), les invitant à s'inscrire aux stages proposés par le CERPEP : « *Le Cerpep, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Partenariats avec les Entreprises et les Professions, offre aux enseignants de toutes les disciplines et à tous les personnels de l'éducation nationale la possibilité de réaliser une visite ou un stage en entreprise de 1 à 5 jours* ». C'est une nouvelle marque de la collusion de plus en plus grande du Ministère avec le MEDEF et de sa soumission aux attentes des entreprises.

On ne compte en effet plus ces intrusions du privé dans le système scolaire :

- L'entreprise « Total » participe au financement du périscolaire.
- Le ministère a renouvelé son contrat avec Microsoft au détriment du logiciel libre et de l'interopérabilité*
- Google organise des formations qui figurent dans des Plans Académiques de Formation.
- Les entreprises (mais pas les syndicats !) interviennent dans la formation des professeur-es de Sciences Economiques et Sociales et ont droit à leur « semaine de l'entreprise ».
- L'agence de formation des enseignant-es « Teach for France », américaine, privée, lucrative et low-cost, a obtenu un partenariat avec l'Académie de Créteil.

Cette liste est loin d'être exhaustive !

Appeler les entreprises à prendre plus de place encore dans l'école, c'est attaquer le service public d'éducation. Nous refusons et refuserons toujours de traiter les élèves et les étudiant-es comme de la chair à patron-ne. Nous refusons que les enseignant-es soient « formé-es » par et pour les entreprises capitalistes.

SUD éducation dénonce ces collusions et appelle le ministère à respecter l'indépendance du service public d'éducation.

Pour SUD éducation, résolument, l'École n'est pas une entreprise, l'Éducation n'est pas une marchandise.

[Lire la totalité de l'article ici](#)

* *Interopérabilité : Capacité d'un système à « tourner » sur différents matériels, plateformes, etc. Microsoft, pour conserver sa quasi-hégémonie, entrave systématiquement cette possibilité*

Évaluation des personnels : imposons des alternatives au management !

Texte d'orientation adopté par le sixième congrès de la fédération des syndicats SUD éducation

Contre toutes les séparations hiérarchiques et pour l'égalité.

L'Éducation, comme le reste de la Fonction Publique, fonctionne sur un modèle autoritaire, pyramidal et infantilisant. La hiérarchie exerce son pouvoir sur les horaires, les conditions de travail, l'emploi et les statuts des personnels. Des réponses satisfaisantes à l'évolution des pratiques professionnelles passent par des pratiques collectives associant l'ensemble des personnels.

Nous luttons pour la suppression de l'inspection, de la notation et de toute forme de division des personnels qui vise à maintenir la hiérarchie. De même Sud Éducation s'oppose à la hiérarchisation des métiers et à la multiplicité des grades.

Après celle des agent-es, la réforme de l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation constitue une étape majeure dans le processus de transformation néolibérale du service public d'éducation.

SUD éducation est opposé à la notation, aux inspections, à l'évolution différenciée des carrières. L'évaluation par l'entretien professionnel est encore pire : individualisation, mise en concurrence, caporalisation... : on passe à l'ère du management sur le modèle de l'entreprise capitaliste.

Pour lire l'intégralité des revendications de SUD éducation : [Evaluation des personnels : imposons des alternatives au management](#)

ENSEIGNEMENT 1^{er} DEGRÉ

STAGE DE FORMATION SYNDICALE : EXERCER DANS LE PREMIER DEGRÉ

Une rentrée 2016 sous le signe de la nouveauté

De nouveaux programmes, de nouveaux cycles, un tout nouveau livret scolaire numérique, une « nouvelle » évaluation pour les enseignants, de nouvelles compétences, un nouveau PPMS « attentat-intrusion », un nouveau formulaire pour les autorisations d'absences, un nouveau recteur...

En ce début d'année, il semble important de décrypter toutes ces nouveautés. Que changent-elles vraiment ? Qu'impliquent-elles ? Quels sont et seront leurs impacts sur le fonctionnement de nos écoles, sur nos enseignements ? Nous nous doutons bien qu'elles ne vont pas améliorer nos conditions de travail.

Que pouvons-nous faire pour retrouver un peu de pouvoir d'agir dans de telles conditions ? Quels sont nos droits, nos outils ?

Venir s'informer et échanger est un droit !

Syndiqué-e ou non, tout le monde peut y participer.

Retrouvons-nous pour réfléchir ensemble lors de ce **stage le mardi 29 novembre 2016**.

Pour y participer, deux démarches à faire :

→ Envoie une demande écrite de congé pour formation syndicale au Directeur Académique **au moins un mois avant la date du stage**: cette échéance se situant pendant les vacances d'automne, nous te conseillons de faire partir ta demande de congé avant les vacances d'automne, soit le 19 octobre.

→ Préviens SUD éducation Calvados sudeduc14@free.fr **avant le 10 novembre 2016**.

Tu trouveras ici un modèle de lettre à envoyer au Directeur Académique : [Modèles de lettres](#)

et là l'annonce de ce stage [Enseigner dans le premier degré à la rentrée 2016](#)

LES APC : OU COMMENT DÉMANTELER LES RASED

Historiquement si on peut dire, les APC sont la suite de l'Aide personnalisée instaurée par Darcos en 2008 et qui visait à faire du soutien aux élèves en difficulté après la classe. A l'époque, un fort mouvement de résistance pédagogique appelant à la désobéissance avait vu le jour, pas toujours soutenu par les organisations syndicales responsables (pour mémoire [la lettre de désobéissance d'Alain REFALO](#)).

Huit ans après, les APC ont toujours pour objet de faire classe aux élèves en difficulté après la classe ou les accompagner dans leur travail personnel (*pour faire les devoirs qui sont interdits en dehors du temps d'étude qui lui n'existe pas ?!*) ou de mener des actions inscrites au projet d'école après l'école...

On pourrait objecter à ce dispositif que réformer les rythmes scolaires pour raccourcir les journées des élèves en prévoyant des heures supp' pour certain-es est quelque peu absurde.

On pourrait aussi objecter que les APC, c'est pour les élèves qui le peuvent, et donc un renforcement des inégalités. Si tous les élèves y ont droit, il faut que leurs parents les y autorisent et qu'il soit possible pour les familles de récupérer leur enfant après ses heures supp' (*ou de le déposer de bon matin à l'école*). C'est bien beau d'annoncer un nouveau droit ! Encore faut-il qu'il soit accessible à tou-te-s...

On pourrait encore objecter que, par une lecture quelque peu abusive des textes, des IEN hiérarchisent les différentes aides, et conditionnent l'accès au RASED sur temps scolaire à la fréquentation des APC hors temps scolaire.

En clair, la mise en place des APC nourrit le démantèlement des RASED.

CAPD-CHSCTD

La prochaine CAPD aura lieu le 14 octobre. Le CHSCTD se réunira le 10 octobre.

C'est l'occasion pour nous de poser à notre hiérarchie toutes sortes de questions concernant nos conditions de travail, de leur faire remonter toute situation préoccupante (*enfants dont la scolarisation est difficile à gérer, souffrance au travail, non respect des droits, ...*) dont vous avez été témoins ou victimes dans vos écoles.

Les représentant-es des personnels sont présent-es en CAPD et en CHSCT départemental pour faire entendre notre voix. Ce sont nos porte-paroles, qui font valoir nos droits auprès de la hiérarchie. N'hésitez donc pas à leur transmettre vos questions (sudeduc14@free.fr), vos élu-es se chargeront de les poser à cette occasion.

DE NOTRE UNION SYNDICALE

LA POLICE FRAPPE AVEUGLÉMENT ET MUTILE

Le 15 septembre, aux alentours de 16 h 45, alors que le cortège parisien de la manifestation intersyndicale contre la loi travail finissait place de la République, Laurent Theron, père de deux enfants, 46 ans, secrétaire médical à l'Hospitalisation A Domicile (HAD) de l'unité Albert Chennevier de Créteil (94), syndiqué au syndicat SUD Santé Sociaux de l'AP/HP, a reçu au visage un morceau d'une grenade vraisemblablement lancée par les forces de l'ordre.

Malheureusement, malgré les soins prodigués durant la nuit à l'Hôpital Cochin, Laurent Theron a perdu l'usage de son œil. Selon de multiples témoignages, rien ne justifiait de faire usage de la force à l'encontre de Laurent Theron. En effet, celui-ci se trouvait à côté du skate park à l'entrée de la place et discutait comme beaucoup d'autres personnes autour de lui en fin de manifestation. Il n'y avait à proximité aucune action à l'encontre des forces de police. Pourtant les forces de l'ordre ont lancé une charge accompagnée de tirs massifs de grenades lacrymogènes, de grenades désencerclantes et de flash balls. C'est à ce moment-là que Laurent Theron a été blessé à l'œil, son voisin étant lui

blessé aux jambes. Dans les images disponibles, une goupille de grenade est parfaitement visible dans le sang de notre camarade. Recevant les premiers soins sur place, de la part notamment des « Street Medic », Laurent a dû attendre 55 minutes avant d'être pris en charge par les pompiers.

L'Union syndicale Solidaires, avec la CGT, la FSU, le SAF, la LDH, la FIDL et l'UNL demande :

- l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les choix opérés par le ministère de l'Intérieur depuis le début de la mobilisation contre la « loi travail »
- que les responsables de la mutilation de Laurent Théron répondent de leurs actes.

Lire la totalité du communiqué ici : [La police frappe aveuglement et mutile](#)

MARCHES NATIONALES POUR LA PAIX

Pour exprimer notre volonté de vivre en paix dans un monde de Solidarité, de Justice, de Fraternité

En marche pour la paix – Stop la guerre – Stop les violences

L'aspiration des peuples à vivre ensemble en paix dans la solidarité, la justice et la fraternité est immense. Nous sommes persuadé-es qu'aucune de nos différences de convictions, d'appartenance ou de sensibilités philosophiques, politiques, religieuses, syndicales ou autres ne doit faire obstacle à l'expression de cette aspiration commune.

Nous sommes révolté-es face à l'augmentation incessante des dépenses militaires qui sont passées de 1144 milliards de dollars en 2001 à 1773 milliards en 2015 (*taux de change 2014*) et favorisent un commerce des armes immoral et dangereux, alors que le budget des Nations Unies pour les opérations de paix est de seulement 8,7 milliards et que la lutte contre le réchauffement climatique nécessite des moyens importants.

Nous sommes indigné-es de savoir que seulement 5 % des dépenses militaires mondiales pendant 10 ans permettraient, selon le programme des Nations Unies pour le développement (*PNUD*), de résoudre les principaux problèmes de l'humanité (*alimentation en eau, faim, analphabétisme, principales maladies...*).

Nous sommes conscient-es que la guerre est toujours un échec. Elle conduit au chaos et enfante des monstruositées dont sont victimes les populations civiles jetées sur le chemin de l'exil.

C'est pourquoi nous appelons à participer le samedi 24 Septembre 2016 aux Marches pour la paix organisées dans plusieurs villes de France par le Collectif « En marche pour la paix ».

Lire la totalité de l'article ici : [Marches nationales pour la paix](#)

Pour signer la pétition, c'est ici : [Pétition Marches nationales pour la paix](#)

SALARIÉ-ES DES TPE, TPA : EN DÉCEMBRE, VOTONS SOLIDAIRES

Du 28 novembre au 12 décembre 2016, auront lieu les élections TPE/TPA (*Très Petites Entreprises/Associations*), c'est-à-dire les entreprises de moins de 11 salarié-es, assistant-es maternel-les, artisans ou nos commerces de proximité par exemple. **Ils et elles sont 5 millions à voter !**

Il s'agit pour ces salarié-es d'élire 10 représentant-es à l'échelle de la région. Pour Solidaires, l'enjeu est d'une extrême importance car la représentativité dans ces instances donnerait, notamment, du temps syndical. Lors des dernières élections, peu de travail avait été réalisé et pourtant les résultats n'ont pas été négligeables. Cela signifie qu'avec un peu d'implication, nous pouvons obtenir bien mieux !

Nous devons donc tou-tes nous investir dans cette campagne. Oui, mais comment ? Pour chacun-e d'entre nous, il s'agirait d'aller distribuer du matériel dans les boîtes aux lettres des électeur-trices de notre quartier, village... et de

coller quelques autocollants près des entreprises concernées (nous vous donnerons une liste de ces électeur-trices- et entreprises). Pour ceux et celles qui voudraient s'investir davantage, SUD Educ pourrait donner du Crédit de Temps Syndical. Alors si vous êtes prêt-es à vous mobiliser, faites-le nous savoir en nous donnant vos coordonnées et le secteur que prendriez en charge (sudeduc14@free.fr).

Vous trouverez du matériel et des informations ici : [Site-et-materiel-pour-les-Elections-TPE-TPA-particulier-employeur](#)

ACTUALITÉS

JOURNÉE MONDIALE POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT

Dans le cadre de la journée mondiale pour le droit à l'avortement, le Planning Familial 14 propose une soirée débat autour des luttes pour le droit à l'avortement d'hier et d'aujourd'hui.

Rencontre avec Lydie Porée, militante féministe et auteure du livre "Les femmes s'en vont en lutte !"

Mardi 27 Septembre à 19h, Maison des associations de Caen 7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé.

Vous trouverez ici le flyer de cette manifestation :

http://solidaires14.org/sources/images/icagenda/files/27_sept.jpg

AGIR POUR NE PAS SUBIR !

Les pensions, une nouvelle fois gelées au 1^{er} octobre 2016, reculent par rapport aux salaires ;

Une cascade de mauvaises mesures fiscales ;

Des milliers de retraité-es qui n'ont plus les moyens de se soigner ;

Pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions, pour une pension au moins égale au SMIC, pour le rattrapage et l'amélioration du pouvoir d'achat pour le développement et le renforcement des services publics,

les retraité-es manifesteront le Jeudi 29 Septembre à 10h30, place du théâtre à Caen.

[Vous trouverez ici le tract intégral de l'appel intersyndical](#)

RANDO VÉLO : CAEN-FLAMANVILLE

Arrêt du nucléaire, énergie de destruction massive

Rejoignons à vélo, le rassemblement anti-nucléaire des 1^{er} et 2 octobre 2016 à Flamanville.

[Pour tout savoir sur cette randonnée](#)

POUR DEMANDER L'ARRÊT DU NUCLÉAIRE EN FRANCE

Arrêt du nucléaire, énergie de destruction massive

Ces 1er et 2 octobre 2016 donneront lieu à un grand rassemblement à Flamanville à l'appel du Collectif AntiNucléaire Ouest et la Fédération antinucléaire de Bretagne.

En 2015, les 3/4 des réacteurs nucléaires français ont dépassé leur limite d'âge. Le risque de catastrophe est donc imminent. Comme à Fukushima et Tchernobyl ce seront des milliers de km² inhabitables, des centaines de milliers de personnes déplacées, des centaines de milliards d'euros volatilisés...

Pour empêcher toute contestation, l'État criminalise les militants et accentue sa politique totalitaire (*loi sur le renseignement*).

Utilisons les 60 milliards d'euros prévus pour le rafistolage des vieux réacteurs dans les alternatives énergétiques (*solaire, biomasse, éolien, hydrolien...*). Neuf ou vieux, un réacteur nucléaire est dangereux. Le combustible du nouveau réacteur EPR doit être introduit à Flamanville, avant avril 2017. Il constitue une réelle menace avec ses nombreuses malfaçons dont la plus grave est celle de la cuve. Son prix initial a triplé pour dépasser les 10 milliards d'euros.

Pour connaître le programme de ces journées : [TOUS-A-FLAMANVILLE-LES-1er-ET-2-OCTOBRE-2016](#)

Pour soutenir cette action et distribuer le flyer : [Tous à Flamanville](#)

